



**Jeudi 6 mars 2014 – 2<sup>e</sup> conseil d'administration – 14h00 à Cambes**

## **PROCÈS-VERBAL DE SEANCE**

### Présents :

Alain Vayssié, président. Alain Plénacoste, vice-président délégué. Francis Ratie (Boussac) ; Gilles Raffy (Bouziès) ; Cécile Puechméja (Camboulit) ; Claude Valencia (Espagnac ste Eulalie) ; Marc Hermet (Figeac-Viazac) ; Ronald Brus (Marcilhac/Célé) ; Francine Herbin (Marcilhac/Célé) ; Jacques Van Delft (Sauliac/Célé) ; Géraldine Grépon (représentante des propriétaires des Moulins) ; Michel Glaude, président de l'AAPPMA de Figeac; Robert Soursou, président d'honneur.

### Absents excusés :

Denis Daynac (Boussac) ; Pierre Cassagnes (Bregues) ; Sylvie Chiminello (Corn) ; Bénédicte Vinel (Cabrerets) ; Will Van Der Knaap (Cabrerets) ; Bernard Moulène (Bagnac/Célé) Guy Caussanel (St Sulpice) ; Bernard Laborie, président du SmbRC.

### **1. LES EMBÂCLES**

Alain Vayssié relève une année difficile pour le Célé car beaucoup d'embâcles suite à l'orage du 6-7 août 2013. Toutefois, le SmbRC a réagit très vite pour informer le conseil général qui est intervenu avec efficacité.

En décembre 2013, un volume important d'embâcles barre le pont de Sauliac et à Monteils un volume d'environ 300m<sup>3</sup> bouche le pont, mais cet enlèvement - qui relève du conseil général - a été effectué rapidement. Depuis, d'autres amas se sont formés, mais ont été enlevés. Donc, un suivi sérieux de notre part, puis du SmbRC qui intervient auprès du Conseil général pour obtenir une intervention dans des délais satisfaisants. Cette chaîne démontre une efficacité réelle. A noter, que lors de la dernière pluie, aucune amas ne s'est formé. Ceci démontre que les réactions immédiates sont payantes. Même, si le conseil général donne ce travail en sous-traitance et que le nettoyage du pont de Monteils a nécessité un délai de quinze jours.

### **2. LES POTS DE FLEURS DE BAGNAC**

Alerté par Marc Hermet, Alain Vayssié est allé sur place, à l'entrée de Bagnac, pour constater un amoncellement de pots, de bidons et de bâches. Une réaction était impérative pour ne pas voir dériver ces pots sur l'amont du Célé. Le SmbRC a pris cette action en mains: apport de bennes et nettoyage insatisfaisant pour SC et SmbRC mais qui conviendrait à l'ONEMA.

### **3. 28 JANVIER 2014: REUNION AVEC LES ELUS DE FIGEAC**

Alain Plénacoste, Alain Vayssié et Marc Hermet présentaient à Figeac le rôle et les actions de l'association en valorisant sa force grâce à ses 367 membres adhérents.

Ont été évoqué par les élus figeacois en toute transparence, les rejets sauvages et les contrôles effectués dans le Célé – une centaine, dont douze qui se sont révélés positifs. Résultats inadmissibles

selon eux, au regard de l'important investissement fait par Figeac avec la station d'épuration. De gros efforts sont donc cette année au programme du conseil municipal. La municipalité reconnaissant le rôle actif de Sauvegarde du Célé, veut verser une subvention à l'association; un dossier de demande est déposé et en cours d'agrément.

#### **4. 31 JANVIER 2014: AG DE L'AAPPMA DE FIGEAC**

Une assemblée générale de grande qualité pour l'AAPPMA de Figeac. Une assistance acquise à la cause du Célé puisque de nombreux adhérents pêcheurs sont aussi membres de SC. A noter, un niveau d'échanges et des sujets très techniques Michel Glaude évoque aussi des projets intéressants pour 2014 et la volonté de créer des animations avec les jeunes.

#### **5. 17 FÉVRIER 2014: REUNION AU SMBRC ET SAGE CELE**

Bernard Laborie, président du SmbRC; Joël Trémoulet, directeur du SAGE Célé nous reçoivent. La réunion est demandée par Alain Vayssié qui évoque les nombreuses questions posées par les habitants de la vallée, adhérents ou non, suite aux dégâts de l'hiver. Sauvegarde du Célé prévoit donc en 2014 des actions d'information par différents canaux: manifestations, affiches, documents et la conférence désormais annuelle.

Joël Trémoulet, prend note des différents dégâts/ lieux et nous assure un suivi rapide. Il évoque le nouveau PPG du SAGE Célé - Plan Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques et alluviaux entrepris pour cinq ans pour restaurer et entretenir les berges et le lit des principaux cours d'eau. Ce plan aboutira à la réalisation d'une exposition destinée au grand public mais aussi à la diffusion d'un livret expliquant les différentes analyses, déductions et interventions groupées envisagées.

Alain Vayssié présente le plan de communication de l'association; plan destiné à informer de manière efficace, pédagogique et humoristique. Une ligne graphique qui sera généralisée à tous les documents, affiches et tracts.

L'organisation de la conférence annuelle aura pour sujet: "Quest-ce qu'une rivière?", Un conférencier spécialiste du sujet et reconnu dans son domaine sera contacté par J. Trémoulet. Selon sa disponibilité, deux dates seront fixées, une séance est prévue pour avancer sur ce dossier, après le 6 mars 2014.

Une conférence organisée par Sauvegarde du Célé et l'AAPPMA, avec le soutien du SAGE Célé et le SmbRC.

#### **6. 24 MAI 2014: PORTES OUVERTES EN VALLÉE DU CÉLÉ**

Pour la 6ème année, le SmbRC organise les Portes ouvertes en vallée du Célé et cela du 22 au 24 mai 2014, pendant la fête de la nature. Sauvegarde du Célé a déjà participé trois fois à cette manifestation et sera présente en 2014 pour organiser comme chaque année une randonnée gourmande au bord du Célé. Organisée le samedi 24 mai 2014, par Francis Ratié, cette boucle de 8 km dans la vallée du Célé sera agrémentée par la dégustation – libre – de pastis salés et/ou sucrés organisée par Nadine Ric "Les pastissades aux saveurs des Causses" rendez-vous sera donné au parking du camping municipal de Brengues. Une affiche est en cours d'élaboration.

#### **7. JUILLET 2014: CÉLÉ'T**

Grand succès pour cette manifestation en 2013 (3700 visiteurs), qui se déroule sur trois jours – le premier week-end de juillet. Nous serons donc présents avec les pêcheurs sur un stand qui proposera diverses informations relatives au Célé, sa faune, sa flore, ses atouts culturels et ses loisirs. Nous ferons appel aux adhérents pour présenter et informer durant un jour et demi (télé, banderole, document etc..). Pour que les informations données sur le stand soient justes, précises et cohérentes, une petite "formation" sera proposée aux volontaires avec des documents à l'appui. La qualité des informations diffusées est primordiale pour assurer le respect du Célé par tous, l'intérêt des visiteurs, attirer de nouveaux adhérents et conforter notre crédibilité.

## **8. TRÉSORERIE ET COTISATIONS**

Francis Ratié, présente les comptes, relève le dernier décompte des adhérents, soit: 368 et note une augmentation de 17,57%. En chiffre d'affaires, nous sommes passés de € 1550 en 2013, à € 2371 cette année. Par souci de proximité, le compte bancaire de La Banque Populaire, fixé à Cahors a été transféré à Figeac dans le but de s'assurer le soutien d'un sponsor local supplémentaire. D'autres nouveautés en 2014, à savoir: amélioration des reçus des cotisations dans le but de légalisation comptable (nom et prénom de l'adhérent, nom du receveur-référent communal, adresse et coordonnées complètes). Une cotisation applicable désormais sur l'exercice civil du 1er janvier au 31 décembre. Ces nouveaux carnets seront disponibles en juin prochain. Toute nouvelle adhésion s'appliquera sur l'année 2014, pour les autres adhérents il s'agira de l'exercice 2015; étant entendu que les comptes 2014 seront clôturés au 30 septembre 2014.

## **9. NOUVELLE LIGNE DE COMMUNICATION**

Alain Plénacoste présente le nouveau plan de communication de l'association. Cet outil pose clairement des questions de base:

- pourquoi nous voulons communiquer,
- avec qui nous voulons communiquer,
- ce que nous voulons communiquer, et
- comment.

Il définit les différents canaux de communication possibles: affiches, flyers, brochures, newsletter, communiqués de presse, conférences indépendantes ou lors de manifestations etc..

Informé avec humour, d'un ton léger, présenter les règles du bon usage du Célé - sans donner de leçon -, c'est notre choix.

En fonction des limites de notre budget, il convient de mettre en place un plan d'action.

Créer :

- un document intemporel, destiné à tout public. Présentation de nos valeurs, nos actions régulières et les manifestations où nous sommes présents.
- un dépliant – une feuille A4 pliée en trois parties – et distribuée aux canoéistes plaisanciers,
- une affiche, exposée sur les sites de plaisance du Célé en choisissant les valeurs sur lesquelles nous souhaitons mettre l'accent cette année; étant entendu que chaque année ces valeurs sont actualisées en fonction des événements, des remarques, ou des constats.

Ces documents seront affichés et proposés dans des lieux de référence: offices du tourisme, postes, agence postales, lieux d'informations publiques.

Le ton décalé est proposé pour l'ensemble des moyens de la communication. Les membres du CA approuvent cette démarche à l'unanimité.

Ce travail est donné en prestation extérieure à Claude Vergnes. Alain Plénacoste dirige ce dossier avec l'appui du comité.

Alain Plénacoste pose la question de la nécessité de créer une version anglaise du document.

La communauté anglaise qui est très présente dans notre région est proche de la nature. Ce point sera traité lorsque la version française sera aboutie.

Délais :

- en mai : affiche pour la conférence,
- en juin: document pour les journées portes ouvertes des moulins (demande de Géraldine Grépon).

## **10. DOSSIER MAJEUR: DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS**

Un énorme travail a été produit pour ce dossier majeur, par l'équipe menée par Claude Valencia. Toutefois, Il s'agit de reprendre ce texte pour produire un document attractif, de taille raisonnable et destiné aux riverains dans un esprit d'information et d'ouverture; étant entendu qu'un document complet et très technique sera, avant la fin de l'année, diffusé par le SAGE Célé dans son rôle de sage (la référence pour l'application de la réglementation).  
Nouveau délai pour ce dossier: assemblée générale de septembre 2014.

## **11. QUESTIONS ET DIVERS**

Géraldine Grépon insiste sur la nécessité pour les propriétaires des moulins de posséder rapidement (pour l'été) des documents à distribuer à leurs visiteurs. Elle demande ensuite, si Sauvegarde du Célé participera aux manifestations proposées pour les 150 ans de la D41. Alain Vayssié rappelle la décision prise par le comité en juillet 2013, qui consiste à garder le cap fixé sur les objectifs de l'association et de ne pas participer.

Cette question était à l'ordre du jour du 3è conseil d'administration qui s'est déroulé le 9 août 2013, à St-Sulpice. La décision et les arguments communiqués à monsieur Jean Héreil, secrétaire de la D41 sont consignés au paragraphe 8 du compte-rendu de séance, diffusé à nos membres du CA, le 27 août 2013.

La séance est levée à 15h25.

---

Procès-verbal rédigé par Francine Herbin à Marcilhac sur Célé le 17/03/2014.

Approuvé par Alain Vayssié à Béduer le 17/03/2014.

Le président :	Le vice-président :	Le trésorier :	La secrétaire :